

## **Confrontations d'approches institutionnelles, scientifiques et militantes**

### **Jeudi 3 et vendredi 4 juin 2010**

Jeudi 3 juin : Auditorium, 18 rue du Sergent Beuchat, Paris 12ème

Vendredi 4 juin: Hémicycle du Conseil Régional d'Ile de France, 33 rue Barbet de Jouy, Paris 7ème

L'INED organise un colloque financé par le Conseil Régional d'Ile-de-France dans le cadre de son programme « soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en Île-de-France, 2009 ». L'objectif de ce colloque est de permettre la confrontation entre les points de vue de différentes disciplines scientifiques (droit, sociologie, science politique, économie) sur la notion de discrimination et celui des acteurs, privés et publics, investis dans le champ de la lutte contre les discriminations (chargés de mission, acteurs institutionnels, acteurs associatifs, acteurs du monde de l'entreprise).

En effet, le développement récent de la thématique des discriminations et sa diffusion dans de nombreux champs de connaissance et d'action se sont effectués en parallèle d'une multiplication des conceptions du phénomène et de son interprétation. Que la discrimination reçoive des définitions différentes selon les champs d'utilisation n'est pas étonnant ni un problème en soi, mais ces variations expliquent une partie des désaccords qui sont apparus dans l'analyse des logiques à l'origine des discriminations, ainsi que des difficultés dans la conception et la mise en œuvre d'actions visant à la non-discrimination. Ne pas parler de la même chose en matière de discrimination complique l'appropriation par les acteurs d'un référentiel d'action, d'autant plus que celui-ci oscille entre la lutte contre les discriminations, la

promotion de l'égalité, et la diversité.

L'organisation de cette manifestation part du constat de la multiplicité des interprétations et vise à les confronter, non pas pour produire « LA » bonne approche des discriminations, mais pour mieux situer les divergences et, on peut l'espérer, les points qui font consensus. Cette confrontation ne concernera pas seulement les approches théoriques, mais aussi et surtout les pratiques de lutte contre les discriminations, que celles-ci soient institutionnelles ou militantes.

[Lire le programme](#)